

entretiens politiques avec le ministre saoudien des Affaires étrangères et Son Altesse Royale le prince Saud Al Faisal. Les relations commerciales entre les deux pays n'ont cessé de croître en 1988-1989. L'application du traitement de la nation de plus favorisée (NPF) est entrée en vigueur au cours de l'automne de 1988 et a facilité les échanges, mutuellement avantageux, de biens et de services. Le Canada s'est réjoui de l'adhésion de l'Arabie saoudite au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en octobre 1988.

Le 18 juillet 1988, le Canada a normalisé ses relations avec la République islamique d'Iran après une interruption de huit ans. L'ambassade du Canada en Iran a repris ses opérations normales le 18 octobre 1988. Cette normalisation des relations a coïncidé avec l'acceptation, par l'Iran, de la résolution 598 du Conseil de sécurité des Nations Unies, prévoyant un cadre pour un règlement négocié du conflit qui oppose l'Iran à l'Irak. Alors que le cessez-le-feu a été maintenu, les pourparlers de paix ont piétiné en raison de divergences de vue sur des questions fondamentales se rapportant à la sécurité nationale de l'Iran et de l'Irak. Le Canada a continué d'encourager les deux pays à s'efforcer résolument de parvenir à un règlement négocié et à une paix équitable.

Les relations entre l'Iran et le Canada ont été troublées au début de 1989 lorsque le chef religieux de l'Iran, l'imam Khomeiny (décédé depuis), a prononcé la condamnation à mort de l'écrivain britannique Salman Rushdie, auteur des *Versets sataniques*, ainsi que ses éditeurs. Le gouvernement canadien a condamné ce geste tout à fait inacceptable. Pour bien marquer sa désapprobation aux autorités iraniennes, le Canada a rappelé son chargé d'affaires à Téhéran pour consultation.

La situation au Liban continue d'être inquiétante. En septembre 1988, le Parlement libanais n'a pas réussi à réélire un nouveau président pour succéder à M. Gemayel. La situation s'est aggravée au début de 1989. Le 30 mars, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a réitéré l'appui du Canada envers la souveraineté, l'indépendance et l'intégrité territoriales du Liban et a demandé à toutes les parties de faire preuve de modération et de redoubler d'efforts pour parvenir à une réconciliation nationale. Le Canada a maintenu son aide humanitaire de façon à alléger les souffrances de la population libanaise.

Le Moyen-Orient, dont les importations en provenance du Canada se sont chiffrées à quelque 888 millions de dollars en 1988, est toujours un marché important pour le Canada. Toutes les compagnies canadiennes qui ont participé au Programme de foires et de missions commerciales du Ministère, ont recensé des débouchés et 90 % d'entre elles ont vu leurs ventes augmenter par suite de ce programme. De même, les acheteurs venus au pays dans le cadre de missions organisées par le Ministère ont permis au Canada de renforcer dans la région sa réputation de fournisseur de technologie de pointe et de produits et services de haute qualité.

Comme toujours, les relations commerciales qu'entretient le Canada avec Israël sont demeurées stables. Comme en témoignent les échanges commerciaux, Israël est un important marché pour le Canada au Moyen-Orient. C'est le principal marché de la région pour les importations canadiennes et le quatrième pour les exportations.

La réouverture de l'ambassade du Canada à Téhéran a permis de tirer partie des plans d'utiliser les recettes réalisées par l'Iran à l'exportation non plus pour du matériel de guerre, mais pour redresser l'économie.

L'Arabie saoudite et les États du golfe (Koweït, les Émirats arabes unis, Oman, Qatar et Bahreïn) ont également constitué d'importants marchés pour les exportateurs canadiens, à mesure qu'ils se sont remis de l'impact de la chute des cours mondiaux du pétrole au début de la décennie. Des débouchés importants se sont offerts à certaines compagnies canadiennes dans plusieurs domaines comme les communications, la mise en valeur des ressources minérales, de la topographie, de la cartographie et de la télédétection, de l'enseignement, des soins de santé, de l'agriculture et de la construction de pièces détachées pour automobiles. Du 18 au 20 février 1989, le Comité économique mixte (CEM) Canada-Arabie saoudite a tenu sa cinquième réunion en Arabie saoudite, avec la participation du secteur privé et du secteur public des deux pays. La réunion plénière et les réunions de comité à Riyadh dans les domaines prioritaires de l'énergie, des ressources minérales, des communications, du transport, de l'éducation et de l'agriculture constituent un excellent moyen pour le Canada de s'assurer un plus grand pourcentage des affaires réalisées avec les saoudiens.

En ce qui concerne les investissements, à en juger d'après les importants mouvements de fonds et des investissements directs sur le marché canadien, les États du Moyen-Orient ont manifesté un intérêt croissant à l'égard du Canada.

En plus des activités de promotion commerciale, on a noté, chez les gens d'affaires au Moyen-Orient, un désir accru d'immigrer au Canada. En 1988, les bureaux canadiens des visas dans la région, au nombre de quatre, ont délivré des visas d'immigrants à plus de 300 entrepreneurs. Cela a constitué pour le Canada un apport en capital de plus de 185 millions de dollars, qui devrait permettre de créer ou de maintenir plus de 800 emplois. Ces chiffres représentent un accroissement d'environ 60 % par rapport au niveau de 1987. Toujours en 1988, les bureaux des visas au Moyen-Orient ont été à l'origine d'environ 11 % du nombre total d'entrepreneurs qui ont immigré au Canada. Le nombre d'entrepreneurs en provenance du Moyen-Orient qui désirent immigrer au Canada devrait continuer d'augmenter en 1989.

### Amérique latine et Antilles

Au cours de l'année, les graves problèmes sociaux et économiques qui accablent l'Amérique latine et les Antilles ont sollicité l'attention de la communauté internationale avec plus d'insistance. Le Canada a amélioré ses relations avec la région grâce à un échange de communications officieuses entre le secrétaire d'État aux Affaires extérieures et les ministres des Affaires étrangères du Groupe des Huit, soit l'Argentine, le Brésil, la Colombie, le Mexique, le Panama, le Pérou, l'Uruguay et le Venezuela) sur diverses questions économiques et politiques telles que les négociations commerciales multilatérales, la dette internationale et la situation en Amérique centrale. Dans le dossier des conflits centraméricains, le Canada a été beaucoup plus en vue que par le passé car il a participé aux discussions intensives sur la mise en oeuvre du processus de pacification.

Suite aux consultations qui ont eu lieu en mars, le Canada a envoyé aux ministres des Affaires étrangères du Groupe des Huit un rapport décrivant les résultats du Sommet de Toronto et il a pris des dispositions pour tenir